Aude Gelli
Sophrologue-Aromatologue

CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

Contact: Aude Gelli
Tél.: 06-02-38-69-08
sophro.arras@gmail.com

L'utilisation des huiles essentielles s'est largement démocratisée ces dernières années.
Elles trouvent aujourd'hui leur place aussi bien dans les foyers, au sein des établissements de santé, que dans les structures professionnelles désireuses d'améliorer le bien-être de leurs équipes.

Parce qu'elles sont actives et puissantes, leur usage nécessite une véritable connaissance pour garantir sécurité, efficacité et cohérence.
Se former à l'aromathérapie, c'est apprendre à en faire un outil d'accompagnement sensoriel et émotionnel, adapté à chaque contexte : soin, accompagnement, prévention ou qualité de vie au travail.

Les formations proposées par l'organisme Aude Gelli – EI s'adressent ainsi :

- aux professionnels de santé souhaitant enrichir leurs pratiques de soins ;
- aux praticiens du bien-être désireux d'intégrer les huiles essentielles à leur approche ;
- et aux entreprises, collectivités ou associations engagées dans une démarche de prévention du stress et de qualité de vie au travail (QVT).

Chaque programme est conçu pour favoriser l'autonomie, la cohérence et la sécurité des pratiques, tout en valorisant l'approche humaine et sensorielle propre à l'aromathérapie.

Se former, c'est apprendre à respirer autrement : avec rigueur, respect et sens.

INTERVENANTE

L'organisme de formation Aude Gelli - EI propose des formations personnalisées, animées par Aude GELLI, formatrice, aromatologue, sophrologue et auteure.

Infirmière pendant 15 ans, elle a exercé en chirurgie puis aux urgences-SMUR, nourrissant une profonde passion pour la relation d'aide et l'écoute des patients, de leurs familles et du personnel soignant.

Formée au Collège international d'aromathérapie de Dominique Baudoux, elle transmet depuis six ans son expertise auprès des professionnels de la santé, du bien-être et des entreprises, pour une utilisation sécuritaire, professionnelle et bienveillante des huiles essentielles.

Formation Depuis 2018	Nombre de participants total: 540	Taux global d'atteinte des objectifs : 98%

SOMMAIRE

Formations en établissement de santé et médicaux-sociaux

Les bases de l'aromathérapie Page 5

Aromathérapie en gériatrie et en soins palliatifs Page 10

Douleurs et aromathérapie Page 15

Le bien-être au coeur de l'hôpital avec l'aromathérapie Page 19

Formations pour les professionnels du bien-être en libéral

Les bases de l'aromathérapie Page 24

Aromathérapie et bien-être : gérer le stress et la qualité de vie Page 29

Formations en entreprise, collectivités et associations

Aromathérapie et Bien-être : Gérer le Stress et Élever la Qualité de Vie au Travail Page 34

Accessibilité Page 38

Contact Page 38

Code de déontologie et éthique professionnelle Page 39

Conditions générales Page 41

Formations
en établissements de santé
et médico-sociaux

« Les bases de l'aromathérapie »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026

Présentation :
L'aromathérapie est l'utilisation des huiles essentielles à des fins thérapeutiques. Elle a toute sa place en établissement de santé en tant que complément des traitements mis en place, afin d'améliorer l'état physique, mental et émotionnel. Les huiles essentielles étant des substances actives, elles sont à manipuler avec précaution.
Cette formation permettra aux professionnels de la santé qui exercent dans des établissements de santé (EHPAD, centres hospitaliers, hôpitaux privés, CMP…) d'intégrer les huiles essentielles de façon sécuritaire et efficace à leurs pratiques de soins.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 3 journées de 7 heures (21 heures au total)

Horaires : 09h00 à12h30 / 13h30 à 17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : Sur le site de l'établissement

Public : Professionnels de la santé exerçant auprès d'un public ciblé (infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, médecin, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, diététicienne)

Pré-requis : Etre en lien avec les usagers d'établissement de santé.

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif pour un groupe : Le tarif de la formation est établi sur devis, en fonction des besoins de l'établissement commanditaire, du lieu de réalisation et des éventuels frais de déplacement et d'hébergement. Un devis détaillé est transmis à l'établissement avant toute validation de la formation.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Objectif Pédagogique Global : A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre l'action des huiles essentielles afin d'adapter leur utilisation en toute sécurité dans le cadre professionnel.

Objectifs Pédagogiques partiels :

Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Acquérir les fondamentaux de l'aromathérapie
  - Connaitre les critères de qualité, les modes d'extraction et la conservation.
  - Identifier les grandes familles biochimiques et thérapeutiques.
  - Connaitre les effets secondaires et les précautions d'emploi.
  - Connaitre les modes d'administration et les dosages des huiles essentielles.
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles dans son activité professionnelle
  - Connaitre 22 huiles végétales et 31 huiles essentielles.
  - Appliquer les huiles essentielles à sa pratique professionnelle.
- Objectif 3 : Maitriser l'utilisation des huiles essentielles
  - Réaliser des mélanges d'huiles essentielles.
  - Pratiquer des études de cas et se mettre en situation professionnelle en fonction des expériences de service

Méthodes et Moyens Pédagogiques

Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices de réflexion, de questionnement
- Mises en situation pratique
- Étude de cas
- Expériences olfactives

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetages pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne conduit pas à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au stagiaire, selon son parcours effectivement réalisé.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est transmis à l'établissement commanditaire ou au financeur concerné.

Modalités de financement

Les formations peuvent être financées directement par l'établissement commanditaire ou, selon la situation et les conditions d'éligibilité, dans le cadre de dispositifs de financement de la formation professionnelle.
Pour les établissements hospitaliers, une prise en charge peut notamment être envisagée dans le cadre du plan de formation, avec l'intervention éventuelle de l'ANFH.
Un devis et une convention de formation sont établis avant le démarrage de la prestation. Les démarches et conditions de prise en charge sont à vérifier auprès de l'établissement ou de l'organisme financeur concerné.
Pour toute demande particulière, contacter l'organisme de formation.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès : Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Quelques chiffres :
Nombre de participants depuis 2018 : 420
Taux d'atteinte des objectifs : 98%

Itinéraire pédagogique :
1ère Journée
Objectifs intermédiaires : Acquérir les fondamentaux de l'aromathérapie.

Matin 09h00-12h30

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires
- Généralités de l'aromathérapie :
  - Définition et origines,
  - De la plante à l'huile essentielle : modes d'extraction,
  - Les critères de qualité et conservation des huiles.
- Les grandes familles biochimiques : propriétés et contre-indications.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

- Les familles thérapeutiques des huiles essentielles.
- Les effets secondaires et précautions d'emploi.
- Les différents modes d'administration et dosages des huiles essentielles.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

2ème Journée
Objectif intermédiaire : Intégrer les huiles essentielles dans son activité professionnelle

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Réponses aux questions.
- Les huiles essentielles indispensables avec expérience olfactive.
- Les huiles végétales et leurs propriétés.
- Validation de acquis : évaluation orale par questionnement

Après midi 13h30-17h00

- Application thérapeutiques des huiles essentielles :
  - système digestif,
  - système nerveux,
  - système circulatoire,
  - système cutané,
  - système locomoteur.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

3ème Journée

Objectif intermédiaire : Maitriser l'utilisation des huiles essentielles

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Étude de cas concrets en fonction des expériences de services.

Après midi 13h30-17h00

- Atelier pratique avec la réalisation des mélanges d'huiles essentielles
- Mise en pratique professionnelle sous forme de jeu de rôle
- Validation des acquis : QCM
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud

« Aromathérapie en gériatrie et soins palliatifs »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026

Présentation :

L'aromathérapie associée au toucher relationnel, peuvent améliorer de façon globale la qualité de vie des personnes âgées ou en phase palliative.
Les huiles essentielles sont de plus en plus utilisées dans les structures de santé, en tant qu'outil complémentaire permettant d'apporter des solutions à certaines problématiques de résidents ou patients.
Cette formation permettra au personnel soignant de maîtriser les synergies d'huiles essentielles et techniques de toucher-relationnel pour améliorer le confort des patients de façon sécuritaire et efficace à leurs pratiques de soins.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 2 journées de 7 heures (14 heures au total)

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : sur le site de l'établissement

Public : Professionnels de la santé exerçant auprès d'un public ciblé (infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, médecin, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien)

Pré-requis : Avoir effectué la formation « Les bases de l'aromathérapie »

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif pour un groupe : Le tarif de la formation est établi sur devis, en fonction des besoins de l'établissement commanditaire, du lieu de réalisation et des éventuels frais de déplacement et d'hébergement. Un devis détaillé est transmis à l'établissement avant toute validation de la formation.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Objectif Pédagogique Global : A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de connaitre les huiles essentielles pouvant être utilisées dans les problématiques rencontrées en gériatrie et soins palliatifs, afin d'enrichir la qualité de la prise en charge ainsi que le confort de vie.

Objectifs Pédagogiques partiels :

Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Intégrer les huiles essentielles adaptées en gériatrie et soins palliatifs
  - Identifier les huiles essentielles en fonction des problématiques rencontrées
  - Réaliser une synergie adaptée au besoin de la personne
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles au toucher relationnel
  - Associer les huiles essentielles au toucher-relationnel
  - Effectuer un effleurage aromatique direct en fonction des troubles physiologiques et psychologiques.
  - Intégrer et accompagner la famille dans « l'univers du soin » aromatique.

Méthodes et Moyens Pédagogiques

Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques
- Exercices de réflexion
- Expériences olfactives
- Pratiques de toucher-massage aromatique
- Mises en situation pratique

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetages pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation :

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne conduit pas à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au stagiaire, selon son parcours effectivement réalisé.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est transmis à l'établissement commanditaire ou au financeur concerné.

Modalités de financement

Les formations peuvent être financées directement par l'établissement commanditaire ou, selon la situation et les conditions d'éligibilité, dans le cadre de dispositifs de financement de la formation professionnelle.
Pour les établissements hospitaliers, une prise en charge peut notamment être envisagée dans le cadre du plan de formation, avec l'intervention éventuelle de l'ANFH.
Un devis et une convention de formation sont établis avant le démarrage de la prestation. Les démarches et conditions de prise en charge sont à vérifier auprès de l'établissement ou de l'organisme financeur concerné.
Pour toute demande particulière, contacter l'organisme de formation.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Quelques chiffres :

Nombre de participants depuis 2018 : 114

Taux d'atteinte des objectifs : 99%

Itinéraire pédagogique :

1ère Journée

Objectifs intermédiaires : Intégrer les huiles essentielles adaptées en gériatrie et soins palliatifs

Matin 09h00-12h30

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires
- Rappel du module 1
- Généralités de l'aromathérapie en gériatrie et soins palliatifs
- Études des huiles essentielles adaptées et synergies :
  - Douleurs
  - Angoisse et troubles du sommeil
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

  - Asthénie
  - Affections ORL - pulmonaires
  - Plaies chroniques
  - Troubles digestifs
  - Troubles circulatoires
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

2ème Journée

Objectif intermédiaire : Intégrer les huiles essentielles au toucher relationnel

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Réponses aux questions.
- Méthode du Toucher-relationnel aromatique : pressions, effleurages avec diffusion d'huiles essentielles
  - Toucher relationnel : mains, visage
  - Toucher apaisant-relaxant : bras, jambes
  - Technique en duo : avec un proche
- Validation des acquis : mise en situation

Après midi 13h30-17h00

- Méthode d'effleurage aromatique direct en fonction des troubles physiologiques et psychologiques
    - Effleurage des zones douloureuses
    - Effleurage du dos et des mains
- Accompagnement de la famille dans la prise en charge aromatique.
- Mise en situation professionnelle
- Validation des acquis : QCM
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud

« Douleurs et aromathérapie »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026

Présentation :
Cette formation permettra au personnel soignant d'intégrer les huiles essentielles de façon sécuritaire et efficace dans la prise en charge de la douleur physique et/ou psychique.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 1 journées de 7 heures

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : sur le site de l'établissement

Public : Professionnels de la santé exerçant auprès d'un public ciblé (infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, médecin, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien)

Pré-requis : Avoir effectué la formation « Les bases de l'aromathérapie »

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif pour un groupe : Le tarif de la formation est établi sur devis, en fonction des besoins de l'établissement commanditaire, du lieu de réalisation et des éventuels frais de déplacement et d'hébergement. Un devis détaillé est transmis à l'établissement avant toute validation de la formation.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Objectif Pédagogique Global : A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre l'action des huiles essentielles et les intégrer dans la prise en charge de la douleur.

Objectifs Pédagogiques partiels :

Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Identifier le rôle des huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur.
    - Connaitre la biochimie des huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur
    - Connaitre leurs indications, précautions d'emploi et effets secondaires
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur.
    - Connaitre l'application des huiles essentielles en fonction du type de douleur.
    - Réalisation de synergies adaptées.

Méthodes et Moyens Pédagogiques :

Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques
- Exercices de réflexion et de questionnement
- Expériences olfactives
- Étude de cas

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques interactifs seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetages pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation :

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne conduit pas à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au stagiaire, selon son parcours effectivement réalisé.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est transmis à l'établissement commanditaire ou au financeur concerné.

Modalités de financement

Les formations peuvent être financées directement par l'établissement commanditaire ou, selon la situation et les conditions d'éligibilité, dans le cadre de dispositifs de financement de la formation professionnelle.
Pour les établissements hospitaliers, une prise en charge peut notamment être envisagée dans le cadre du plan de formation, avec l'intervention éventuelle de l'ANFH.
Un devis et une convention de formation sont établis avant le démarrage de la prestation. Les démarches et conditions de prise en charge sont à vérifier auprès de l'établissement ou de l'organisme financeur concerné.
Pour toute demande particulière, contacter l'organisme de formation.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Quelques chiffres :

Nombre de participants depuis 2024 : 6

Taux d'atteinte des objectifs : 100%

Itinéraire pédagogique :

Matin 09h00-12h30

Objectifs intermédiaires : Identifier le rôle des huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur.

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires
- Définition et sémiologie de la douleur
- Place des huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur
- Les familles biochimiques pour la prise en charge de la douleur
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

Objectifs intermédiaires : Intégrer les huiles essentielles dans la prise en charge de la douleur.

- Atelier pratique : création de synergie
- Jeu de rôle : mise en situation pour mettre en lumière les huiles essentielles indispensables dans la prise en charge de la douleur par système.
- Validation des acquis : QCM

« Le bien-être au coeur de l'hôpital avec l'aromathérapie »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026

Présentation :
Les troubles liés au stress et aux tensions nerveuses sont des problématiques courantes, tant pour les patients en milieu hospitalier que pour les salariés. Cette formation vise à donner des clés pratiques et théoriques aux participants pour utiliser l'aromathérapie de manière autonome ou intégrée à leurs pratiques professionnelles.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 2 journées de 7 heures (14 heures au total)

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : sur le site de l'établissement

Public : Professionnels de la santé exerçant auprès d'un public ciblé (infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique, médecin, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien)

Pré-requis : Avoir effectué la formation « Les bases de l'aromathérapie »

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif pour un groupe : Le tarif de la formation est établi sur devis, en fonction des besoins de l'établissement commanditaire, du lieu de réalisation et des éventuels frais de déplacement et d'hébergement.
Un devis détaillé est transmis à l'établissement avant toute validation de la formation.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Objectif Pédagogique Global : À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître et d'utiliser les huiles essentielles adaptées pour soulager le stress et les troubles émotionnels, afin de contribuer au bien-être des patients ainsi que des soignants, dans le cadre de la prise en charge hospitalière.

Objectifs Pédagogiques partiels :

Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Comprendre le stress et ses impacts en milieu hospitalier
  - Identifier les étapes et les mécanismes du stress, ainsi que ses répercussions somatiques et psychologiques.
  - Reconnaître les huiles essentielles adaptées aux troubles nerveux rencontrés en milieu hospitalier.
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles dans les pratiques soignantes
  - Élaborer des synergies personnalisées pour la gestion du stress.
  - Mettre en place des protocoles simples et sécurisés d'utilisation des huiles essentielles (brumes d'ambiance, massages légers, diffusion en chambre).
  - Associer les huiles essentielles aux soins relationnels pour améliorer le confort émotionnel des patients et accompagner leurs familles.

Méthodes et Moyens Pédagogiques

Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques
- Exercices de réflexion
- Expériences olfactives
- Pratiques de toucher-massage aromatique
- Mises en situation pratique

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetage pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne conduit pas à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au stagiaire, selon son parcours effectivement réalisé.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est transmis à l'établissement commanditaire ou au financeur concerné.

Modalités de financement

Les formations peuvent être financées directement par l'établissement commanditaire ou, selon la situation et les conditions d'éligibilité, dans le cadre de dispositifs de financement de la formation professionnelle.
Pour les établissements hospitaliers, une prise en charge peut notamment être envisagée dans le cadre du plan de formation, avec l'intervention éventuelle de l'ANFH.
Un devis et une convention de formation sont établis avant le démarrage de la prestation. Les démarches et conditions de prise en charge sont à vérifier auprès de l'établissement ou de l'organisme financeur concerné.
Pour toute demande particulière, contacter l'organisme de formation.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès : Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Quelques chiffres :

Nouvelle formation 2026

Itinéraire pédagogique :

1ère Journée
Objectifs intermédiaires : Comprendre le stress et ses impacts en milieu hospitalier

Matin 09h00-12h30

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires
- Rappel du module 1 : précautions d'utilisation, familles biochimiques ayant un impact sur le système nerveux et les 4 tempéraments.
- Étapes et manifestations du stress en milieu hospitalier.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

- Étude des huiles essentielles relaxantes, sédatives et équilibrantes.
- Pratique : initiation à l'olfaction et techniques de relaxation via les huiles essentielles.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

2ème Journée
Objectif intermédiaire : Intégrer les huiles essentielles dans les pratiques soignantes

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Réponses aux questions.
- Élaboration de synergies adaptées aux besoins spécifiques : brume relaxante, huile de massage, diffusion en chambre.
- Validation des acquis : mise en situation

Après midi 13h30-17h00

- Techniques de toucher relationnel aromatique pour soulager les tensions et apaiser les émotions.
- Études de cas : stress aigu du soignant, anxiété du patient, troubles du sommeil…
- Atelier pratique : création et utilisation des produits aromatiques dans le cadre hospitalier.
- Mise en situation professionnelle
- Validation des acquis : QCM
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud

Formations
Pour les professionnels du bien-être en libéral

« Les bases de l’aromathérapie »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : octobre 2026

Présentation :
L’aromathérapie est l'utilisation des huiles essentielles à des fins thérapeutiques. Les huiles essentielles étant des substances actives, elles sont à manipuler avec précautions.
Cette formation permettra aux professionnels du bien-être en libéral, d’intégrer quelques huiles essentielles de façon sécuritaire et efficace à leurs pratiques afin d’apporter un confort physique, mental et émotionnel aux personnes suivies.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 3 journées de 7 heures (21 heures au total)

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : à définir

Public : Professionnels du bien-être (sophrologue, réflexologue, hypnothérapeute, naturopathe, conseiller en boutique bio, masseur, énergéticien, coach…)

Pré-requis : être un utilisateur de 2 huiles essentielles minimum pour un usage personnel.

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif par participant :
- 320 € net de TVA Tarif individuel en autofinancement.
- 410 € net de TVA Tarif dans le cadre d'une prise en charge par un organisme financeur, selon les conditions applicables.

Modalités de financement :
La formation peut être financée à titre individuel ou faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'un organisme financeur (FIF-PL, AGEFICE ou OPCO, selon le statut professionnel et les critères d’éligibilité). L'acceptation du financement dépend des conditions propres à chaque organisme et ne peut être garantie.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Quelques chiffres :
Nouvelle formation courant 2026

Objectif Pédagogique Global : A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre l'action des huiles essentielles afin d'adapter leur utilisation en toute sécurité dans le cadre professionnel.

Objectifs Pédagogiques partiels :
Les acquis de la formation :

- Objectifs 1 : Acquérir les fondamentaux de l'aromathérapie
  - Connaitre les critères de qualité, les modes d'extraction et la conservation.
  - Identifier les grandes familles biochimiques et thérapeutiques.
  - Connaitre les effets secondaires et les précautions d'emploi.
  - Connaitre les modes d'administration et les dosages des huiles essentielles.
- Objectifs 2 : Intégrer les huiles essentielles dans son activité professionnelle
  - Connaitre 22 huiles végétales et 31 huiles essentielles.
  - Appliquer les huiles essentielles à sa pratique professionnelle.
- Objectifs 3 : Maitriser l'utilisation des huiles essentielles
  - Réaliser des mélanges d'huiles essentielles.
  - Pratiquer des études de cas et se mettre en situation professionnelle en fonction des expériences vécues

Méthodes et Moyens Pédagogiques :
Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices de réflexion, de questionnement
- Mises en situation pratique
- Étude de cas
- Expériences olfactives

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Schéma de biochimie
- Flacons et étiquetages pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation :

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Validation de la formation et type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne donne pas lieu à un diplôme ni à une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au participant.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est également délivré pour justifier de la participation à la formation, notamment auprès d'un organisme financeur.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès : Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Itinéraire pédagogique :

1ère Journée
Objectifs intermédiaires : Acquérir les fondamentaux de l'aromathérapie.

Matin 09h00-12h30

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires
- Généralités de l'aromathérapie :
  - Définition et origines,
  - De la plante à l'huile essentielle : modes d'extraction,
  - Les critères de qualité et conservation des huiles.
- Les grandes familles biochimiques : propriétés et contre-indications.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

- Les familles thérapeutiques des huiles essentielles.
- Les effets secondaires et précautions d'emploi.
- Les différents modes d'administration et dosages des huiles essentielles.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

2ème Journée
Objectif intermédiaire : Intégrer les huiles essentielles dans son activité professionnelle

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Réponses aux questions.
- Les huiles essentielles indispensables avec expérience olfactive.
- Les huiles végétales et leurs propriétés.
- Validation de acquis : évaluation orale par questionnement

Après midi 13h30-17h00

- Application thérapeutiques des huiles essentielles :
  - système digestif,
  - système nerveux,
  - système circulatoire,
  - système cutané,
  - système locomoteur.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

3ème Journée

Objectif intermédiaire : Maitriser l'utilisation des huiles essentielles

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Étude de cas concrets en fonction des expériences vécues.

Après midi 13h30-17h00

- Atelier pratique avec la réalisation des mélanges d'huiles essentielles
- Mise en pratique professionnelle sous forme de jeu de rôle
- Validation des acquis : QCM
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud

« Aromathérapie et bien-être : Gérer le stress et élever la qualité de vie »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : 15/11/2024

Présentation :
Les troubles liés au stress et aux tensions nerveuses sont des problématiques courantes. Cette formation vise à donner des clés pratiques et théoriques aux participants pour utiliser l'aromathérapie de manière autonome ou intégrée à leurs pratiques professionnelles.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 2 journées de 7 heures (14 heures au total)

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : à définir

Public : Professionnels du bien-être (sophrologue, réflexologue, hypnothérapeute, naturopathe, conseiller en boutique bio, masseur, énergéticien, coach…)

Pré-requis : Avoir effectué la formation « Les bases de l'aromathérapie »

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif par participant :
- 320 € net de TVA Tarif individuel en autofinancement.
- 410 € net de TVA Tarif dans le cadre d'une prise en charge par un organisme financeur, selon les conditions applicables.

Modalités de financement :
La formation peut être financée à titre individuel ou faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'un organisme financeur (FIF-PL, AGEFICE ou OPCO, selon le statut professionnel et les critères d'éligibilité). L'acceptation du financement dépend des conditions propres à chaque organisme et ne peut être garantie.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Quelques chiffres :
Nouvelle formation courant 2026

Objectif Pédagogique Global : À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître et d'utiliser les huiles essentielles adaptées pour soulager le stress et les troubles émotionnels, afin de contribuer au bien-être des personnes suivies.

Objectifs Pédagogiques partiels :
Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Comprendre le stress et ses impacts
  - Identifier les étapes et les mécanismes du stress, ainsi que ses répercussions somatiques et psychologiques.
  - Reconnaître les huiles essentielles adaptées aux troubles nerveux rencontrés.
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles dans la pratique professionnelle.
  - Élaborer des synergies personnalisées pour la gestion du stress.
  - Mettre en place des protocoles simples et sécurisés d'utilisation des huiles essentielles (brumes d'ambiance, massages légers, diffusions).
  - Associer les huiles essentielles aux soins relationnels pour améliorer le confort émotionnel des personnes suivies.

Méthodes et Moyens Pédagogiques
Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques
- Exercices de réflexion
- Expériences olfactives
- Mises en situation pratique

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetage pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Validation de la formation et type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne donne pas lieu à un diplôme ni à une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au participant.
Un certificat de réalisation mentionnant les heures effectivement suivies est également délivré pour justifier de la participation à la formation, notamment auprès d'un organisme financeur.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès : Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Itinéraire pédagogique :

1ère Journée
Objectifs intermédiaires : Comprendre le stress et ses impacts

Matin 09h00-12h30

- Présentation de la journée de formation et son déroulement
- Attentes des stagiaires

- Rappel du module 1 : précautions d'utilisation, familles biochimiques ayant un impact sur le système nerveux et les 4 tempéraments.
- Étapes et manifestations du stress.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

- Étude des huiles essentielles relaxantes, sédatives et équilibrantes.
- Pratique : initiation à l'olfaction et techniques de relaxation via les huiles essentielles.
- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

2ème Journée

Objectif intermédiaire : Intégrer les huiles essentielles dans les pratiques soignantes

Matin 09h00-12h30

- Rappel de la journée précédente.
- Réponses aux questions.
- Élaboration de synergies adaptées aux besoins spécifiques : brume relaxante, huile de massage, diffusion.
- Validation des acquis : mise en situation

Après midi 13h30-17h00

- Techniques de toucher relationnel aromatique pour soulager les tensions et apaiser les émotions.
- Études de cas : stress aigu, anxiété, troubles du sommeil…
- Mise en situation professionnelle
- Validation des acquis : QCM
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud

Formations entreprises, collectivités, associations

« Aromathérapie et bien-être : Gérer le stress et élever la Qualité de Vie au travail »

En fonction de vos objectifs, ce programme peut être adapté.

Date de dernière mise à jour : 04/11/2025

Présentation :
Cette formation d'une journée propose une initiation pratique et théorique à l'utilisation des huiles essentielles pour mieux gérer le stress au travail, améliorer le bien-être des collaborateurs et favoriser une atmosphère de travail apaisée et productive.

Type de formation : synchrone, présentiel

Durée : 1 journée de 7 heures

Horaires : 09h00-12h30 / 13h30-17h00 (une heure de pause pour le déjeuner)

Lieu de la formation : sur le site de l'établissement

Public : Salariés d'entreprise, agents de la fonction publique, responsables QVT, managers, cadres, responsables d'équipe, responsables RH, ainsi que tout professionnel souhaitant développer le bien-être, la cohésion et la sérénité au travail.

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants : 12 participants maximum

Tarif : sur devis personnalisé
Le tarif est établi en fonction des besoins de la structure, du nombre de participants, du lieu d'intervention, de la durée de la formation et des éventuels frais de déplacement et d'hébergement.
Un devis détaillé est transmis avant toute confirmation.

Modalités de financement :
La formation peut être financée directement par l'entreprise, la collectivité ou l'association commanditaire.
Une prise en charge par un organisme financeur peut être envisagée selon le statut de la structure, la nature de la formation et les conditions d'éligibilité applicables.
Les modalités de financement sont étudiées avant la validation de la prestation.

Dates des prochaines sessions : Nous contacter

Objectif Pédagogique Global : À l'issue de la formation, le participant sera capable d'utiliser les huiles essentielles de manière pratique et sécurisée pour mieux gérer le stress en milieu professionnel, favoriser son bien-être personnel et celui de ses collègues, et contribuer à une ambiance de travail apaisée et productive.

Objectifs Pédagogiques partiels :
Les acquis de la formation :

- Objectif 1 : Comprendre le stress et ses manifestations en milieu professionnel
  - Identifier les causes et les impacts du stress en entreprise sur le corps et l'esprit.
  - Reconnaître les huiles essentielles adaptées aux besoins des collaborateurs pour améliorer la gestion du stress (concentration, fatigue nerveuse, tensions émotionnelles).
- Objectif 2 : Intégrer les huiles essentielles dans la vie professionnelle
  - Élaborer des solutions pratiques pour réduire le stress au travail (brumes d'ambiance, diffusion, roll-on personnel).
  - Mettre en place des outils simples et sécurisés pour favoriser un climat professionnel apaisé.

Méthodes et Moyens Pédagogiques
Méthodes :

- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique affirmative
- Méthode pédagogique interrogative
- Méthode pédagogique active

Moyens :

- Apports théoriques
- Exercices de réflexion
- Expériences olfactives
- Mises en situation pratique

Ressources pédagogiques : Des documents pédagogiques seront remis aux participants en cours de formation.

- Support de cours avec fiches d'huiles essentielles et recettes de synergie
- Flacons et étiquetage pour préparation de synergies d'huiles essentielles et d'huile végétale

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Paperboard
- Matières premières : huiles essentielles + huile végétale

Évaluation de la formation

Les attentes des participants seront recensées en début de session afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et ceux de la formation.
Pendant la formation, une évaluation orale sous forme de questions sera réalisée pour chaque séquence.
À la fin de la formation, une évaluation écrite sous forme d'un QCM sera réalisée par le formateur afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et/ou compétences visées.
Un document relatif à l'évaluation de la formation sera complété par les stagiaires pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction vis-à-vis du contenu et du déroulement de la formation.
Un compte-rendu de la formation sera rédigé par le formateur à l'issue de celle-ci.

Type de reconnaissance délivrée

Cette formation est une action de formation professionnelle non certifiante. Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation précisant les acquis évalués est remise au participant.
Un certificat de réalisation mentionnant la durée effectivement suivie est également délivré, notamment pour les démarches administratives auprès de l'employeur ou de l'organisme financeur.

Modalités d'inscription :

Inscription auprès de Madame GELLI Aude par email à sophro.arras@gmail.com.
L'inscription est réputée acquise après réception de la convention signée.

Délai d'accès : Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Quelques chiffres :

Nouvelle formation 2025

Itinéraire pédagogique :

1ère Journée

Objectifs intermédiaires : Comprendre le stress et ses manifestations en milieu professionnel

Matin 09h00-12h30

- Introduction à la formation :
  - Présentation du formateur et des participants.
  - Recueil des attentes des stagiaires.

- Bases de l'aromathérapie :
  - Principes fondamentaux et précautions d'utilisation en entreprise.
  - Biochimie simplifiée : huiles essentielles et leur impact sur le système nerveux (calmantes, stimulantes, équilibrantes).

- Comprendre le stress en entreprise :
  - Identification des causes et des manifestations du stress au travail.
  - Étude des huiles essentielles adaptées (petit grain bigarade, orange douce, menthe poivrée, lavande vraie).

- Pratique olfactive :
  - Exercices d'olfaction pour découvrir les effets immédiats des huiles essentielles.

- Validation des acquis : évaluation orale par questionnement

Après-midi 13h30-17h00

- Ateliers pratiques :
  - Fabrication d'un roll-on anti-stress individuel.
  - Création d'une brume d'ambiance pour améliorer l'atmosphère en open space ou bureau fermé.

- Protocole de diffusion :
  - Conseils pour la diffusion dans les espaces de travail (salles de réunion, open space).
  - Élaboration d'une synergie adaptée à la concentration ou à l'apaisement.

- Applications et études de cas :
  - Étude de cas pratiques : tensions en équipe, surcharge de travail, optimisation de la concentration.
  - Techniques de relaxation rapide associées aux huiles essentielles.

- Validation des acquis et clôture :
  - Évaluation des acquis via un QCM.
  - Questionnaire de satisfaction.
  - Questions-réponses finales.

AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme de formation met tous les moyens en oeuvre pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap :

- Aménagement de l'espace de formation et du matériel,
- Aménagement des horaires et des temps de pauses,
- Aménagement des supports en format PDF de taille plus grande,
- Aménagement du temps pour les validations des acquis…

Nous vous invitons à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre.

Nous tenons à votre disposition un livret d'accueil avec une liste de structures d'accompagnement dans le cadre d'un financement de formation.

CONTACT

Aude Gelli - EI
73 avenue Lavoisier
62000 Dainville

Organisme de formation enregistré auprès du préfet de la Région Hauts de France sous le n° 31 62 02670 62. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Demander des renseignements ou un devis : sophro.arras@gmail.com

Prendre un rdv : 06-02-38-69-08

Site internet OF : www.sophrologie-arras.fr

Sa page Facebook : https://www.facebook.com/AudeGelli.sophro

Sa page LinkedIn : https://www.linkedin.com/in/aude-gelli-sophrologue/

CODE DE DEONTOLOGIE
ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE

Déontologie et éthique professionnelle

Art.1 : Exercer son activité dans le respect des personnes et des principes de neutralité, d'honnêteté et de non-discrimination.

Art.2 : Respect de la confidentialité professionnelle.

Art.3 : Communiquer ce code de déontologie à toute personne en faisant la demande.

Relations avec les clients

Art.4 : Analyser les besoins des clients en amont afin de proposer une prestation répondant à leurs attentes et leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels et/ ou professionnels.

Art.5 : Établir un contrat ou une convention avant toute action de formation. Ces documents devant encadrer clairement l'action (programme, objectif, tarif, lieu de formation).

Art.6 : Respecter les conditions contractuelles dans le cas d'une prestation de formation.

Art.7 : Fournir des renseignements exacts sur les prestations et les compétences professionnelles du prestataire.

Art.8 : Mettre en œuvre toutes ses compétences pour l'atteinte des objectifs d'un accompagnement ou d'une formation.

Art.9 : Informer le plus rapidement possible le client ou son commanditaire de tout élément pouvant nuire à l'atteinte des objectifs d'un accompagnement ou d'une formation.

Art.10 : Rester neutre et n'exprimer aucun jugement sur le client.

Art.11 : Informer les clients et les bénéficiaires des précautions d'usage des huiles essentielles et des produits d'aromathérapie, et rappeler que ces produits ne se substituent pas à un avis médical ou à un traitement prescrit par un professionnel de santé.

Art.12 : Respecter la confidentialité des informations et des échanges avec le client.

Art.13 : Respecter la culture du client.

Relations avec les bénéficiaires des actions de prestations

Art.14 : Inscrire les actions dans une démarche de développement de la personne.

Art.15 : Respecter la personnalité de chacun et s'interdire toute forme de discrimination.

Art.16 : Garantir aux bénéficiaires le respect de la confidentialité des propos tenus lors des actions de prestations.

Art.17 : Entretenir une relation empreinte d'empathie, d'écoute et de bienveillance.

Relations avec la profession

Art.18 : Contribuer par son comportement et la qualité des actions à renforcer l'image de la profession.

Art.19 : Connaître et appliquer les règles en vigueur dans sa profession.

Art.20 : Se garder de tout propos désobligeant envers un confrère auprès des clients.
Je m'engage à ne demander aux clients que les informations strictement nécessaires à la réalisation de la prestation.

Respect du cadre légal et règlementaire

Art.21 : Connaître et appliquer les lois et règlements pour les actions de sophrologie, d'aromathérapie et de Formation Professionnelle Continue, et se tenir informé de leur évolution.

Art.22 : Être en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.

Art.23 : N'accepter aucune rémunération illicite.

Art.24 : Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscriptions

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Annulation du fait de l'organisme de formation :

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, Aude Gelli EI se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation jusqu'à une semaine précédant la date d'ouverture de la formation. Madame Aude Gelli en informe l'établissement et/ou le stagiaire. Cette annulation ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité par Aude Gelli à l'établissement.

Désistement du stagiaire

Tout désistement est à confirmer par courrier (postal ou électronique) à Aude Gelli EI au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture de la formation. Passé ce délai et jusqu'à la veille de la date de début de formation, l'organisme de formation Aude Gelli EI facturera 10% du coût pédagogique, correspondant aux engagements financiers pris pour assurer la formation.

Dans le cas d'un désistement le jour même de l'action, l'organisme de formation Aude Gelli EI tiendra la totalité du coût pédagogique.

Absence pour maladie

L'absence pour maladie ne donnera pas lieu au versement de pénalités financières. Il convient dans ce cas que l'organisme de formation Aude Gelli EI en soit avisée le plus rapidement.

Paiement

Le règlement des frais de participation sera effectué à la fin de la formation par virement.

En cas de facturation directe par Aude Gelli EI à un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge. Les prix indiqués sont exonérés de T.V.A. au titre de l'article 261-4-4°-a du CGI.

Obligations

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle organisée par Aude Gelli EI, l'établissement reçoit :

- Avant le début du stage, une convocation, les modalités pratiques de la formation, une convention de formation en deux exemplaires.
- A l'issue de la formation, une facture, une attestation de présence, une attestation de fin de formation à remettre au stagiaire.

L'établissement s'engage à retourner à Aude Gelli EI, les deux exemplaires de la convention, signés et revêtus du cachet de l'établissement ou du service